

Spécial Assemblée générale

du 9 août 2010

Selon la coutume, l'assemblée générale s'est déroulée dans les salons bleu et gris du Sporting Casino mis à la disposition de la SPSH par la mairie d'Hossegor que nous remercions, ainsi que les services municipaux, pour leur aide logistique. Ces remerciements s'étendent à la direction de l'établissement.

La dix-huitième assemblée générale de la SPSH a été marquée par le désir de notre association de mettre en œuvre son ouverture vers les nouvelles générations. Cette volonté s'est traduite par la participation de deux nouveaux intervenants, Nicole Sechet et Lyonel Françoys, présentant respectivement les « Rencontres Portes Ouvertes » et nos « Propositions pour demain »

Rapport moral

L'année passée a été riche en événements, que ce soit dans le cadre de nos activités traditionnelles ou dans l'optique de nos projets d'avenir.

Urbanisme

Robert Latournerie
Assisté de Jean-Louis Lajotte

La commission a suivi, au fil des derniers mois, l'avancement de divers aménagements importants pour l'agrément de notre station : l'hôtel « 202 », le bâtiment destiné au siège de la fédération française de surf et au restaurant gastronomique du front de mer, le nouveau poste de secours des MNS. Elle a été amenée à s'intéresser à deux projets dont plusieurs sociétaires ont critiqué le principe. D'abord, le lotissement du terrain de 20 000 m², environ, occupé par une ancienne colonie de vacances, avenue des Pées, qui a été découpé en un terrain de 8 000 m² et 8 terrains de 1 500 m² : sur le terrain de 8 000 m² a été délivré un PC pour la construction de 12 villas « mitoyennes », ce qui semblait contrevenir aux principes généraux du règlement d'urbanisme. Renseignement pris auprès des services de l'urbanisme, cette « dérogation » résulte d'une disposition expresse du RNU, mentionnée discrètement au PLU. Ensuite, le projet de construction

d'un hôtel avenue Jean Rameau, sur le terrain d'une villa récemment vendue à un promoteur. La construction d'hôtels dans ce secteur est dorénavant prévue dans le PLU entré en vigueur en 2008, encore faut-il que les projets respectent strictement les normes imposées à ces constructions : c'est en se fondant sur le non-respect de certaines prescriptions qu'un recours a été déposé par les voisins (cf. la Gazette n° 35 de janvier 2010).

Plus récemment, deux dossiers ont également attiré l'attention : un nouveau lotissement de quatre terrains propriété de la commune, initialement dénommé les Voiliers, près du Pont d'Hiern. Ces terrains étaient depuis l'origine des temps aménagés en espaces verts, tout en conservant leur destination de terrains constructibles. Les nécessités budgétaires ont conduit la municipalité à les rendre à leur destination. Le même changement de destination serait envisagé pour trois terrains communaux du même secteur, actuellement concédés à un particulier qui les exploite en courts de tennis.

Un dernier mot, enfin, une

révision très partielle du PLU est envisagée à brève échéance : elle a également pour finalité d'accroître les surfaces constructibles de la commune et de contribuer à son développement économique. Elle entraînera la disparition du dernier terrain de camping au profit d'un lotissement de villas, tout en permettant la création d'une aire d'accueil des camping-cars ainsi que le déplacement et l'extension de l'Intermarché de Soorts, dont l'implantation actuelle permettra le développement de la zone Pédebert. Le bureau de la commission a évoqué ces différents sujets lors d'une rencontre avec le maire adjoint chargé de l'urbanisme et a obtenu toutes les informations souhaitées à leur sujet.

On peut, certes, regretter que la rareté des terrains constructibles et la pression de la demande conduisent à augmenter la densité des constructions dans certaines zones et/ou à renoncer à la préservation de certains espaces verts, fussent-ils « sportifs », mais il faut considérer que cette évolution s'inscrit dans une politique nationale de protection de l'environnement en périphérie des villes et villages pour éviter le « mitage » des campagnes. Par ailleurs, localement, ces cessions de terrains contribuent aux équilibres budgétaires, permettent de financer des projets d'intérêt général et limitent l'accrois-

sement des charges communales.

Plan de circulation

La mairie avait invité des présidents d'associations à une présentation du rapport du cabinet IRIS sur le plan de circulation le 22 juillet, quelques jours avant notre assemblée générale. Cette réunion a permis de présenter le 9 août à nos adhérents, avec l'autorisation des auteurs et celle du maire, des extraits de ce document avant la réunion publique qui devait se dérouler le 31 août. Pour le contenu de cet exposé, voir l'article qui lui est consacré ci-joint dans le n° 37 de la Gazette.

Sécurité

Jean-Louis Lajotte

La SPSH continue à participer activement aux réunions du CISP (comité intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance) dont la SPSH est membre. Un bilan de la sécurité à la mi-saison a été effectué le 5 août. Il a mis en lumière une chute importante de la délinquance, toutes catégories confondues, dans les six communes membres (Hossegor, Capbreton, Seignosse, Labenne, Angresse et Bénesse). Mais ce résultat global masque des disparités, le nombre de certains types de délits comme les cambriolages ou les agressions à l'arme blanche ayant au contraire tendance à croître.

Lac, qualité des eaux et assainissement

Dans le cadre d'une interview récente, le maire de Soorts-Hossegor, Xavier Soubestre, a fait part de son inquiétude concernant l'ensablement du lac, dont la commission éponyme de la SPSH, animée par Joël Francq, se préoccupe en vain depuis de nombreuses années. Le départ récent de Joël que nous remercions chaleureusement ici pour ses dix-huit années d'une collaboration d'une qualité exceptionnelle, laisse cependant sa commission orpheline.

Animation et vie culturelle

Florence Le Corre

Au titre des réalisations 2009-2010, il faut mentionner la conférence donnée par Éric Kerrouche le 2 novembre 2009 au Studio 40 sur son ouvrage *L'Intercommunalité en France*, une mise en perspective historique des structures communales depuis l'Ancien Régime jusqu'aux actuelles communautés de communes, argumentée par des comparaisons quantifiées avec d'autres pays. Puis, fin avril, une sortie en Béarn des Gaves et Jurançon, dense et bien menée, a enthousiasmé les participants, prouvant que les grands classiques pouvaient revêtir de nouveaux attraits.

Rencontres « Portes Ouvertes »

Nicole Sechet

Augmenter la notoriété de la SPSH, renforcer nos contacts avec les familles d'adhérents et leurs enfants, informer sur nos activités et répondre aux questions posées constituaient les principaux objectifs de cette opération qui a eu lieu le 22 juillet. Une première, au caractère informel et ludique, qui a connu un succès mérité dû à la qualité de sa préparation et de son déroulement : attractions pour les enfants, mini-conférences, supports informatifs variés. Plus de cent personnes sont

venues. L'expérience sera renouvelée.

Desserte d'Hossegor et de son voisinage

Coordination : Gérard Soularue

La SPSH a aujourd'hui des contacts à deux niveaux. D'abord au niveau des autorités locales auxquelles nous parlons de ce sujet chaque fois que cela est possible. Ensuite avec un grand groupe de services, Veolia, et sa filiale Veolia Transports. Cette entreprise vient de remporter un appel d'offres à Bayonne et d'acquiescer la société STAB. Elle lui a donné une nouvelle direction. De plus, le problème que nous lui posons correspond à un axe de développement du groupe en matière de transport à la demande du type « shuttle » dont il a acquis la technologie aux États-Unis et envisage maintenant des développements locaux en France. Il s'agit maintenant pour nous d'œuvrer à la réalisation de ce projet en y sensibilisant les décideurs de la région.

Relations avec un partenaire local : l'Office de Tourisme

Administrateur délégué auprès de l'OT : Gilles de Chassy

Le mandat d'administrateur de Gilles de Chassy représentant la SPSH au conseil de l'OT vient d'être renouvelé. Il poursuit la mission d'audit que le président de l'office lui a confiée. L'OT continue son effort de modernisation afin de mieux remplir ses fonctions d'aide au tourisme mais aussi à l'ensemble des résidents et non-résidents qui habitent Hossegor. Une concertation renforcée s'établit progressivement entre nos deux organisations sur des sujets communs.

Propositions pour demain

Lyonel François

Pourquoi et comment organiser la transition ? La génération montante est celle des propriétaires de

demain. Elle a besoin de notre expérience pour imaginer le futur. La question, souvent posée, est de savoir comment impliquer les nouvelles générations. Quatre pistes vont être explorées par Lyonel François et le groupe de travail qu'il va constituer : inciter ceux qui nous suivent à devenir membres, parler leur langue et utiliser leurs outils, chercher à connaître leur vision et leurs centres d'intérêt, leur proposer événements et services.

Gazette et communication

Julia Pouyanne

Notre Gazette maintient

le cap, malgré des aléas de prestataire extérieur qui ont rendu encore plus complexe la synchronisation des opérations de rédaction et de production. Organe privilégié de communication de la SPSH, elle est imprimée à 600 exemplaires dont un certain nombre fait l'objet d'une distribution extérieure à notre association : institutionnels, relais médiatiques, responsables d'organisations locales. Rappelons qu'à chaque parution, elle est téléchargeable sur le site de notre association, tout comme ses numéros antérieurs.

Rapport financier

Trésorière : Evelyne de Verteuil

Pour la seconde année consécutive, l'exercice 2009-2010 a été marqué par une légère augmentation des cotisations encaissées : 10 535 € contre 9 900 € à l'exercice précédent. Le résultat a été fortement excédentaire : 2 645,75 € contre 184 € l'année dernière. Ce résultat

est dû à la combinaison de deux facteurs : un retard pris dans la réalisation du nouvel annuaire et une économie de prestation dans le processus d'édition de la Gazette.

Le compte de résultat et le bilan figuraient en annexe de la convocation à l'assemblée générale.

Résolutions

L'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice 2009-2010 et donne quitus de leur gestion au président, à la trésorière et au conseil d'administration.

Résolution adoptée à l'unanimité (hors les voix des administrateurs).

L'assemblée générale maintient le montant de la cotisation annuelle à 25 €.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale décide d'approuver la prorogation des mandats des administrateurs sortants candidats à leur réélection pour une durée de quatre ans : Florentin Grosse, Jean-Louis Lajotte, Françoise Roucaud-Nadal, Gérard Soularue et

Evelyne de Verteuil.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale décide de ratifier la cooptation de Nicole Sechet comme membre du conseil d'administration.

Résolution adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale adresse ses plus sincères remerciements aux trois administrateurs, qui ont décidé de ne pas demander le renouvellement de leur mandat, pour tout le travail qu'ils ont effectué au cours de ces nombreuses années : Daniel Datcharry, Joël Francq, Maïté Le Masne.

Résolution adoptée à l'unanimité.